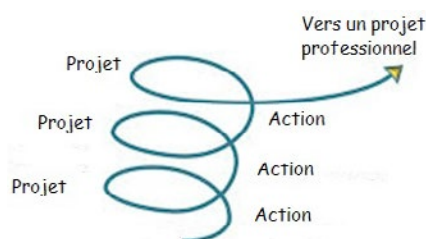


FICHE 17 : DÉFINIR LE PROJET PROFESSIONNEL : ET SI LE CHEMIN SE FAISAIT EN MARCHANT ?

On entend souvent dire que, pour que quelque chose se passe, il faudrait au préalable un projet. Le préliminaire de l'action, ce serait l'existence d'une intention, d'un plan, d'un dessin. Et pourquoi ce ne serait pas l'inverse : c'est parce que quelque chose se passe, qu'une activité a lieu, qu'un projet peut émerger...



*Manière linéaire, planifiée,
de concevoir un projet*



*Manière dynamique, émergente
de concevoir un projet*

Cela ne veut pas dire qu'il faille abandonner l'idée de travailler le projet professionnel avec le jeune, mais en tous les cas, il s'agit de se méfier de l'importance qu'on peut y accorder.

Un projet est fait de tâtonnements, d'allers-retours ; il est le fruit d'expérimentations diverses. Le projet professionnel du jeune s'inscrit dans un processus évolutif, à long terme, et le pousse à évoluer dans son métier (par exemple, en saisissant les occasions de formations continuées en lien avec son projet).

L'intérêt de la situation d'un jeune en alternance est de favoriser l'aller-retour entre projet et action, théorie et pratique.

Quelques pistes concrètes :

1. Mener des entretiens avec le jeune sur son vécu et son projet de formation
2. Prévoir un espace pour les questions du jeune
3. Etablir avec lui un plan de formation adapté (lieu, dates, horaires...)
4. Eviter la sanction si le jeune ne satisfait pas aux exigences de la formation entamée. Chercher avec lui d'autres possibilités de formations, mieux adaptées à son vécu et ses spécificités.

►►► **POUR ALLER PLUS LOIN :**

Coquelle, C. (1994), « Attention projet ! », Formation Emploi, n° 45, téléchargeable sur le site de l'auteur : <http://www.claude-coquelle.com>